



Sereilhac

FEUILLE DE CHOU N° 234 du 24 juin 2024

EDITO



Le 09 juin, les résultats des élections européennes ont été marqués par deux éléments majeurs. Une bonne participation par rapport au même scrutin de 2019 et une liste, celle du rassemblement national, est arrivée en tête dans la quasi-totalité des communes de Haute-Vienne. (190 communes sur 195) Sereilhac ne fait pas exception sur ces deux points et je ne peux que me satisfaire de ce bon taux de participation.

Les résultats nationaux ont fait réagir immédiatement le président de la République qui en vertu de l'article 12 de notre constitution a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale pour permettre aux Français de s'exprimer sur la politique qu'ils veulent voir se mettre en place dans notre pays. Vous serez donc appelé aux urnes les dimanches 30 juin et 07 juillet pour élire nos députés. Les élus et les agents communaux vont tout mettre en œuvre pour que vous puissiez réaliser vos votes dans les meilleures conditions possibles. Je nourris l'espoir que ce processus nous amène clarté et efficacité dans la conduite de notre pays.

Une bien triste nouvelle est arrivée de notre communauté de communes. Le 05 juin dernier le Directeur Général des Services, Monsieur Christophe Verger, est décédé subitement. Il avait remplacé Madame Anduru à ce poste au début 2021. Il avait prévu de prendre sa retraite en cette fin d'année. Homme responsable, travailleur, dévoué et efficace, il laisse un grand vide. Nous avons une pensée pour son épouse, sa famille, ses proches et son entourage professionnel.

Dans quelques jours les vacances d'été vont commencer et souhaitons que la météo s'accorde avec le calendrier pour nous offrir enfin chaleur et ensoleillement.

Bonnes vacances à tous ceux qui peuvent en bénéficier.

Bien cordialement.



Rappel !

Elections Législatives

**LES DIMANCHES
30 JUIN et 07 JUILLET 2024
De 8 h à 18 h**

Restaurant scolaire

SOMMAIRE

Page 2 - 3 : Dossiers du Conseil

Page 4 - 5 : Espace des Associations

Page 6 - 7 : Pour info
Histoire occitane

Page 8 : Flash infos

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30- Le samedi 9h-12h - Tél.: 05.55.39.10.33 secretariat@sereilhac.com

Hors horaires d'ouverture : Adjoint d'astreinte (problèmes graves) : **06.75.03.79.93** Fuite d'eau : **05.55.04.09.09**

Bulletin Municipal de la Commune de Sereilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.com

LES DOSSIERS DU CONSEIL

Compte rendu du Maire

Le maire fait part au Conseil :

- de trois décès dans la Commune depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Solidarité

Point de situation

Les après-midis récréatifs continuent à avoir lieu avec un groupe d'une vingtaine de fidèles.

L'atelier créatif qui a lieu tous les lundis, adoptera peut-être un rythme mensuel à la rentrée de septembre. Il sera proposé aux participants de confectionner des cartes pour le repas des aînés.

Une réunion organisée par le CCAS d'Aixe sur Vienne a eu lieu le 13 mai dernier pour dresser un bilan du service de portage de repas à domicile. En fournissant environ 80 repas quotidiennement, le service est saturé et certains demandeurs sont réorientés vers des prestataires privés.

Projet d'offre promotionnelle « dépendance pour votre commune »

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la société AXA à proposer une offre promotionnelle « assurance santé pour votre Commune » aux habitants de Séreilhac dans le cadre de la délibération 2024.04.01. Il informe l'assemblée que dorénavant, AXA propose également une offre « dépendance pour votre Commune » nommée Dépendance Individuelle « Entour'Age ».

Demandeurs d'emploi

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
AVRIL	30	42	72
MAI	29	40	69

Val de Vienne

Point de situation

Les résultats de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur le territoire du Val de Vienne sont présentés ainsi que les apports en déchetteries. À noter que le volume de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles a baissé de 16% depuis le début de l'année.

Prévue initialement pour la mi-mai, la première facturation liée à la redevance incitative arrivera avec un peu de retard dans les foyers du territoire.

Partenariat dans le cadre de « l'Éducation à la santé des enfants en situation d'obésité ou de surpoids »

Le Maire fait part à l'assemblée de l'initiative conjointe de l'association La Marguerite, la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Val de Vienne, Limousin Sport Santé et la Communauté de Communes du Val de Vienne de mener une action de santé en direction des enfants en situation de surpoids ou d'obésité en réalisant des activités en binôme diététicienne-professionnel Activité Physique Adaptée (APA). Ces ateliers seront organisés sur la Commune de Séreilhac.

Cadre de Vie

Point de situation

Depuis la dernière réunion, le fleurissement du bourg a été réalisé ainsi que la préparation de la voirie dans le cadre des programmes de GRVC 2023 et 2024 qui seront mis en œuvre pendant l'été.

L'entreprise Parneix procèdera au remplacement des sols des classes de l'école élémentaire en juillet.

Concernant la construction des vestiaires de football, les travaux sont temporairement interrompus.

Une réunion a eu lieu le 4 juin avec l'équipe de maîtrise d'œuvre nommée dans le cadre de l'opération d'aménagement et extension de la future maison des associations.

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Le Maire, après avoir rédigé l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie, fait réaliser les contrôles techniques périodiques pour les Points d'Eau Incendie (PEI) publics sous pression quelles que soient les modalités de mise en œuvre (en régie ou confiées à une société), et s'assure que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés et finalise les conventions avec les propriétaires de PEI privés.

Finances

Point de situation

La commission s'est rendue à la réunion organisée par le Conseil Départemental au sujet des attributions de subventions aux collectivités. Séreilhac a obtenu une première tranche de subvention pour l'aménagement et l'extension de la future maison des associations.

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

251€ à percevoir par la Commune

Cotisation auprès de la Société Protectrice des Animaux pour le service de fourrière départementale

La participation pour la commune s'élève à 2449.20€ pour l'année 2024

Participation aux frais de séjour des enfants de la Commune partant en centre de vacances

Une participation de 12 euros par jour et par enfant aux frais de séjour de tous les enfants de la Commune partant en centre de vacances est adoptée 2024.

Enseignement

Point de situation

Les cadeaux qui seront offerts aux élèves de CM2 sont commandés (dictionnaires et clés USB).

Une réunion visant à étudier les évolutions futures de la carte scolaire, intitulée « observatoire des dynamiques rurales », a eu lieu le 24 mai avec les services de l'inspection d'académie.

La fête de l'école aura lieu le 29 juin 2024.

Vie Associative

Manifestations passées

8 mai : Cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale en présence des enfants de l'école

1^{er} juin : Inauguration de la plaque hommage à Jean Rebier et son Conseil Municipal à la salle des fêtes de Maison Neuve

2 juin : Concert des enfants polonais accueillis par la MFR de Beynac à la salle des fêtes de Maison Neuve

7 juin : Assemblée générale de l'ACCA à la salle des fêtes de Maison Neuve

7-8-9 juin : Tournoi du SCS au stade

15 juin : Journée conviviale élus – personnel communal

19 juin : Assemblée générale de la Croisée des Idées

Manifestations à venir

26 juin : Assemblée générale de Gym Loisirs à la salle des fêtes de Maison Neuve

28 juin : Fête de la musique

29 juin : Fête de l'école

5 juillet : Assemblée générale du SBC à la salle des fêtes de Maison Neuve

Divers

Le Maire, et plus largement la Commune, a dû faire face à l'installation non autorisée d'une centaine de caravanes de Gens du Voyage le dimanche 19 mai sur le site de Maison Neuve. Une demande de mise en œuvre de la procédure d'expulsion a été formulée auprès des services préfectoraux le mardi 21 mai. Le groupe a libéré le site le vendredi 24 mai au matin. La difficulté d'agir efficacement dans une telle situation est soulignée.

Un conseiller municipal fait part de l'échange qu'il a eu avec un praticien au sujet des difficultés qui conduisent les jeunes médecins généralistes à renoncer à s'installer en milieu rural. La surcharge des tâches administratives qui accompagnent leur activité est un problème et leur offrir un secrétariat médical pour les aider est la solution qui a fonctionné pour La Jonchère St Maurice. Contact va être pris avec cette Commune pour échanger sur le sujet.

**Le prochain Conseil Municipal
aura lieu
le 05 juillet 2024 à 20 h 30 à la MAIRIE**



AXA vous informe que des agents de cette Société feront du démarchage à domicile pour une assurance santé ainsi qu'une offre «dépendance individuelle Entour'Age».

Une réunion publique est prévue. Vous aurez les informations dans la prochaine feuille de chou qui sortira fin août.

INSCRIPTION DES ENFANTS

Les parents d'enfants nés en **2021** qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Guillaume Bourbon de Séreilhac pour la rentrée prochaine peuvent **le faire dès maintenant** en se présentant à la Mairie

(pièces à présenter : le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant),

puis en contactant la directrice de l'école au
05 55 39 12 22,
pour rendez-vous et inscription à l'école.

Pour les enfants habitant hors commune, demander au préalable l'autorisation du maire.



IMPORTANT !

TRANSPORT SCOLAIRE

La campagne d'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2024/2025 a débuté

le 12 juin 2024

Les demandes sont à effectuer :

en ligne sur le site internet
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>
(paiement en ligne)



ESPACE DES ASSOCIATIONS

UCS

U.C. SEREILHAC

FÊTE LA MUSIQUE

VENDREDI 28 JUIN 2024
à partir de 18H30

BUVETTE & RESTAURATION

ANIMATION GRATUITE
ESPLANADE DE LA MAIRIE

SOUS RÉSERVE DE LA MÉTÉO SINON GYMNASÉ

MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, ENDF

Les Petites Canailles

LES PETITES CANAILLES vous proposent

Marché Fermier
semi-nocturne

en partenariat avec les producteurs "du champs à l'assiette"

le 4 juillet

à partir de 18h - Place de l'église de Séréilhac
Ventes et restauration sur place ou à emporter

Pensez à prendre vos couverts!

SC Séréilhac - Foot

Le SCS organisait son traditionnel tournoi de foot le 7/8/9 juin 2024.

Le vendredi soir, un plateau U7/U9 réunissait 120 jeunes.

Le samedi, une réception a eu lieu entre des élus et des sponsors qui entourent et permettent la pérennité du club. L'après-midi, un tournoi mixte seniors sur invitation.

Le dimanche un plateau U11/U13 filles qui a vu la victoire du Football club Arédien gagner le trophée U11 et le FCCO Football club gagner le Trophée Éric Maunef en U13 filles.

Le Président remerciait toute son équipe et les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement du tournoi.



ACCA

L'assemblée générale de l'ACCA de Séréilhac s'est tenue le vendredi 7 juin à 20h30.

Le bilan moral a été présenté par le président. Bilan positif, le plan de chasse fût réalisé sur la saison 2023/2024 - 21 sangliers prélevés pendant cette période, une bonne année.

Le président remercie le conseil municipal, les employés techniques et administratifs.

Le trésorier présente le bilan financier à l'équilibre par rapport au dernier rapport financier.

Composition du nouveau bureau :

Président d'honneur : *Loïc Cottin.*

Président : *Bruno Knegevitch.*

Vice-Présidents : *Nicolas Roux, Henri Glandus.*

Secrétaire : *Olivier Balageas.*

Secrétaire Adjointe : *Véronique Thomas.*

Trésorier : *Olivier Raynaud.*

Trésorier Adjoint : *Erwan Boisseuil.*

Membres du bureau : *Théodore Gimenez, Andrei Guzun.*

Année 2024/2025 : Plan de chasse - 25 chevreuils - 4 cervidés. **Sangliers :** nouveauté : collier unique 300 faisans et perdreaux seront lâchés.

Si des personnes observent des dégâts par des nuisibles ou gibiers n'hésitez pas à contacter un membre de l'ACCA.

Gardes reconduits : Deschamps Rémy - Dijoux Jérôme

Bonne saison de chasse à toutes et tous.

Le président - Bruno Knegevitch



ESPACE DES ASSOCIATIONS (SUITE)

Comité des Fêtes

SEREILHAC (87)

Salle polyvalente - Site de Maison Neuve

20 - 21 JUILLET

**FETE DE LA
SAINTE MADELEINE**

GRANDE FETE FORAINE LES 2 JOURS

SAMEDI à partir de 19 h

Food Truck Party

Marché gourmand animé par DJ Stéfan

Buvette

DIMANCHE à partir de 9 h

Vide grenier - Artisans

Rassemblement de voitures anciennes

Bal populaire animé par les ZICKSONNE and Co

Feu d'artifice

Buvette - restauration rapide toute la journée

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTIONS

Par téléphone au : 07 68 47 87 78

Par mail : comitedesfetes.sereilhac@gmail.com

Le Comité des Fêtes vous invite, nombreuses et nombreux, à la fête de la Sainte Madeleine les 20 et 21 juillet.

Une réunion des bénévoles se tiendra le

vendredi 5 juillet à 20 h 30

foyer des jeunes

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 07 68 47 87 78 ou par mail :

comitedesfetes.sereilhac@gmail.com

Gym Loisirs

Notez que ce **mercredi 26 Juin à 19h00** à la salle polyvalente de Séreilhac se tiendra deux AG de l'association : **l'Assemblée Générale Ordinaire** et **l'Assemblée Générale Extraordinaire**.

En effet, cette fin de saison sera marquée par un **renouvellement du bureau**. C'est pourquoi, nous sollicitons la présence de nos adhérents lors de ces deux AG et le bureau recherche activement de nouveaux membres pour composer la nouvelle équipe pour la saison suivante.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou pour plus de détails, en échangeant avec les membres du bureau lors des cours, sur Facebook ou par mail gymloisirsereilhac@gmail.com

La saison 2023/2024 s'arrêtera après le cours de Fit Cardio, animé par François, le jeudi 27 Juin à 19h00.

Un cours de rattrapage aura lieu exceptionnellement le mercredi 3 Juillet à 20h45. Il concerne le cours de Zumba de Dylan du 8 Mai (jour férié).



SBC BADMINTON

Le Séreilhacois Badminton Club réalisera son assemblée générale

le vendredi 5 Juillet 2024 à partir de 19h30 à Maison Neuve.



La Croisée des Idées

Mercredi 19 juin 2024 à 10h salle polyvalente de Séreilhac avait lieu l'assemblée générale de la Croisée des Idées en présence d'élus et d'adhérentes.

En préambule, Mme la Présidente remerciait M. le Maire, les agents et Jean Pierre pour l'aide apportée aux différentes manifestations.

Le rapport moral et financier démontre une année très positive. 21 adhérents constituent l'association, le bureau reste inchangé ainsi que le prix des cartes d'adhésion pour 2024/2025.

L'élu présentait l'avancement des travaux de la future maison des associations et remerciait l'association pour l'implication à de nombreuses manifestations : dons au téléthon, broderie des doudous pour les nouveaux nés sur la Commune, rencontre avec les nouveaux habitants.

Cette réunion se terminait avec enthousiasme pour la prochaine saison.



Pour les nouveaux habitants qui ne connaissent pas notre association et qui seraient intéressés, venez voir comment fonctionne le club 2 ou 3 après-midi sans obligation d'adhésion. N'hésitez pas à venir découvrir le Hardanger, les diverses techniques de broderie, le patchwork, le cartonnage et encadrement etc.

Le local se situe 2 bis rue des Lilas à Séreilhac.

Horaires : le mardi de 14 heures à 18h / le mercredi de 10h à 18h.

Contacts : Mme Brisemure Monique : 06.88.74.75.10
Mme Vignaud Marie-jo : 06.78.28.98.39



Inauguration Salle Polyvalente

Samedi 1er juin 2024, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, accompagné d'anciens Maires et d'élus, portaient une attention particulière à l'inauguration de la plaque de Mr Jean Rebier et de son Conseil Municipal en présence de sa famille.

L'équipe en charge de gérer la Commune avait inauguré la salle polyvalente en mai 1993, des photos du déroulement des travaux sont exposées dans le hall de la mairie.

Cette acquisition, de grande envergure à l'époque, est très appréciée des Séreilhacois.

Un pot était servi pour clôturer cette rencontre amicale.



Visite du patrimoine

Samedi 15 juin, les élus et le personnel communal visitaient la tuilerie de M. et Mme Litaud à Séreilhac. Cette entreprise familiale est la 4ème génération qui débutait avec des fours à bois pour le séchage et beaucoup de travaux manuels. L'évolution de l'entreprise apportée par M. Litaud se traduit par la mise en place de tapis roulants, robots, séchoir à gaz, mécanisation. Une passion anime notre entrepreneur qui confectionne des briques, des soles pour four à pain, des tuiles pour les bâtiments de France et des moules pour demandes spécifiques « gâteaux Creusois ». La production de terre argile provient de Séreilhac et de la Dordogne. L'oxyde de fer et le manganèse sont utilisés pour teinter les tuiles et les briques. Deux tuileries de ce type existent en France, la production est orientée en France et à l'étranger, un séchoir d'une capacité de 4000 tuiles à 1050 degrés permet d'optimiser la production. Le sens de cette visite a pour but de mettre en valeur le patrimoine de notre Commune. M. le Maire et son équipe adressent de vifs remerciements à M. et Mme Litaud pour l'accueil et les renseignements donnés.

Un repas au restaurant scolaire clôturait cette agréable journée.



POUR INFO (SUITE)

ÉCOLE DE MUSIQUE
Séreilhac

A partir de 4 ans

Cours les Samedis
10h à 12h et 14h à 17h
Reprise samedi 7 septembre

Clavier
Flûte à bec
Accordéon touche piano

Réunion d'information
Vendredi 6 septembre
à 18h

Renseignements : 06.81.06.96.94

enedis

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT
POUR TRAVAUX

Commune de : SEREILHAC

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

mardi 2 juillet 2024
de 09h15 à 10h15

Quartiers ou lieux-dits :
5565, 5010A GENSGNAC
THARAUD
LE MAS DU BOST
1 RUELLÉ DE GENSGNAC

L' HISTOIRE OCCITANE...



Lo fromatge dins lo Lemosin

La França es coneguda per sos miliers de fromatges, de que los mai coneguts venen d'Auvèrnha, de Savòia e de Normandia.

Lo Lemosin a pas de fromatges AOP, si n'és lo blau de Xaintré e lo Rocamadour a las frontieras de la Corresa.

Pasmens, la region prepausa quauques fromatges, subretot de fromatges de chabra. I trobam tanben una centena de pitons artisans dins los tres departaments (Nauta-Viena, Cruesa, Corresa).

Lo Lemosin es mai que mai una region coneguda per sa produccion de viande püstòst que per sos fromatges.

(écrit par Dorian FREDON)

Traduction française :

La France est célèbre pour ses mille fromages, dont les plus connus viennent d'Auvergne, de Savoie et de Normandie.
Le Lemosin n'a pas de fromages AOP, sauf le bleu de Xaintrie et le Rocamadour aux frontières de la Corrèze.
Cependant, la région propose quelques fromages, surtout des fromages de chèvre. On y trouve aussi une centaine de petits artisans dans les trois départements (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze).
Le Lemosin est avant tout une région connue pour sa production de viande plutôt que pour ses fromages.

ATTENTION !

**FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE ET
DE LA MAIRIE**

Du JEUDI 15 Août 2024 au DIMANCHE 18 Août 2024
Merci de votre compréhension

www.defense.gouv.fr/jdc



La ferme des Calinettes
06-58-20-32-75

Les oeufs de cailles:
 les 6 FRAIS: 1,90 euros
 les 12 FRAIS: 3,50 euros
 les 24 FRAIS: 4,00 euros
 les 24 SOUS VIDE 5 euros
 les 30 EN BOGAUX 12 euros

Les oeufs de poules:
 les 6 FRAIS: 2,20 euros
 les 12 FRAIS: 4,00 euros

TOUS LES DIMANCHES SUR LE MARCHÉ

01FR24313

13^e République de la République - 24450 PÉZENAS - 0475 15406623900017

LE MARCHÉ

Dimanche matin 9h/12h
Place de l'Église

Séreilhac

Tous les dimanches:
 Boulanger: O Levain Prince / Producteur de légumes: La Marmite et ses mille légumes
 Producteur œufs de cailles et poules: La ferme des Calinettes
 2 dimanches par mois: Fromages de chèvre - Mme Paraud (Débute le 14/04/2024)
 1 dimanche par mois: Fromages de vache - Mme Claire (Débute le 28/04/2024)